Un programme qui regroupe un ensemble de partenaires municipaux, institutionnels, industriels et communautaires dans le but de :

- Développer nos capacités à faire face à des sinistres.
- Faire connaître les ressources qui existent sur notre territoire.
- Réduire les risques technologiques et promouvoir la sécurité civile.

Un programme qui s'inscrit dans la foulée des efforts du Comité mixte municipalités-industries-citoyens de l'Est de Montréal (CMMIC-EM) et des campagnes de prévention menées au cours des dernières années, dont *La sirène crie : tous à l'abri.*

PROGRAMME D'ÉDUCATION CITOYENNE
À LA SÉCURITÉ CIVILE DANS L'EST DE MONTRÉAL

CONNAISSEZ-VOUS LES RISQUES DANS VOTRE COMMUNAUTÉ ?

SAVEZ-VOUS QUOI FAIRE EN CAS D'ÉVACUATION OU DE CONFINEMENT ?

AVEZ-VOUS UNE TROUSSE D'URGENCE ?

ÊTES-VOUS PRÊT ?

Pour en savoir plus : **cmmic-em**.qc.ca

cmmic-em.qc.ca
cmmicem@videotron.ca
514 868-1207
113 70, rue Notre-Dame est,
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6

Sécurité publique Canada / Public Safety Canada

Montréal-Est

Centre de sécurité civile Montréal

Anjou Montréal | Mercier Hochelaga-Maisonneuve Montréal | Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles Montréal

SOYONS PRÊTS !
PROGRAMME D'ÉDUCATION CITOYENNE
À LA SÉCURITÉ CIVILE DANS L'EST DE MONTRÉAL

CMMIC de l'Est de Montréal



Un programme qui a pour but de sensibiliser les citoyens et de favoriser leur responsabilisation en situation d'urgence.

Un programme qui vise à rejoindre dans un premier temps les élèves du niveau primaire, les parents, les personnes à capacités réduites et les intervenants du milieu.

Des outils pratiques pour développer les connaissances et adopter les bons comportements lors de sinistres.

La Pointe-de-l'île, c'est un milieu de vie agréable grâce entre autres :

- aux espaces verts;
- aux équipements récréatifs;
- aux ressources publiques et communautaires;
- aux artères commerciales et aux centres d'achats;
- aux industries qui créent des emplois et génèrent des retombées économiques dans la collectivité.

Qu'est-ce qui peut menacer notre qualité de vie et notre sécurité ?

- Risques naturels (séisme, chaleur extrême, temps violent, crue des eaux)
- Risques technologiques (panne électrique, pénurie d'eau potable, accident industriel majeur)
- Risques biologiques (pandémie, épidémie, contamination de l'eau)
- Risques sociaux (terrorisme, attentat, émeute)

Lorsqu'un événement survient, les autorités détermineront si vous devez rester dans le lieu où vous êtes ou en sortir.

CONFINEMENT : Si vous entendez la sirène, restez à l'intérieur du lieu où vous êtes et fermez les fenêtres et la ventilation. Le confinement vous protégera des émanations toxiques dangereuses.

ÉVACUATION : Quittez immédiatement votre maison ou le lieu où vous êtes et suivez les directives des autorités. Apportez votre trousse d'urgence.

Pourquoi et comment se préparer ?

Pour être prêt à réagir rapidement en cas de sinistre, on doit préparer une trousse d'urgence.

EN CAS DE CONFINEMENT (ex. : une fuite toxique) :
Fermez les portes, fenêtres et les sorties d'air extérieures. Avoir une lampe de poche et une radio à piles. Prévoir des piles de remplacement.

En cas d'évacuation : Avoir un sac « prêt-à-partir » comprenant vos articles d'hygiène personnelle, vêtements, document personnel important, etc.

SOYONS PRÊTS !
PROGRAMME D'ÉDUCATION CITOYENNE À LA SÉCURITÉ CIVILE DANS L'EST DE MONTRÉAL